



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 12833

## Texte de la question

M Richard Cazenave attire l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, chargé de la formation professionnelle, sur la répartition par secteur de la gestion de la formation professionnelle. Dans l'Isère, le découpage actuel par secteur ne recouvre aucune réalité géographique en matière d'emploi, ce qui ne permet pas une gestion efficace et personnalisée de la formation professionnelle. En conséquence, il lui demande de bien vouloir étudier un redécoupage de ces secteurs et la création notamment d'une zone de formation Gresivaudan, dont les limites seraient celles de la PAJO, disposant d'un budget propre géré par un comité local de gestion composé des différents partenaires concernés.

## Données clés

**Auteur :** [M. Cazenave Richard](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12833

**Rubrique :** Formation professionnelle

**Ministère interrogé :** formation professionnelle

**Ministère attributaire :** travail, emploi et formation professionnelle

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 mai 1989, page 2216